

Antananarivo
Beyrouth
Bruxelles
Bucarest
Dakar
Hanoi
Montréal
Paris
Port-au-Prince
Yaoundé

Ce numéro de la lettre d'information des membres vous parvient dans une version allégée ; elle est toutefois complétée par un cahier spécial sur les indicateurs stratégiques de l'Agence universitaire de la Francophonie.

NOUVELLES DES INSTANCES DE L'AUF

Les instances de l'Agence universitaire de la Francophonie se sont réunies à Montréal du 11 au 15 mai 2006. Ces rencontres étaient l'occasion, pour la plupart des membres des Conseils élus à Phnom Penh, d'un premier contact avec le Siège de notre institution.

Le président de l'AUF, le Pr. Charles Gombé Mbalawa a participé, avec Mme le Recteur, au Conseil scientifique présidé par le Pr. Abdelhafid Debbarh. M. Gombé Mbalawa a par ailleurs présidé les réunions des conseils associatif et d'administration ainsi que leurs bureaux respectifs.

Le **Conseil scientifique** a notamment pris les décisions suivantes :

- la mise à jour du Guide des procédures et des programmes ;
- l'adoption du document sur les indicateurs stratégiques (voir cahier spécial) ;
- le soutien au projet de Master en « Management de projet » de l'École supérieure de commerce de Hanoi (Vietnam) ;
- le soutien au projet de Master en « Gestion publique européenne » de l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion (Bulgarie) ;
- l'évaluation finale de treize pôles d'excellence régionaux (sur quinze) ;
- le lancement (au courant de l'automne 2006) d'un nouvel appel d'offre pour les pôles d'excellence régionaux ;
- l'adoption de la sélection effectuée par la Commission scientifique centrale pour les bourses de mobilités (appel international) : les résultats sont en ligne à l'adresse suivante : <http://www.auf.org/article95.html> ;
- la mise en place d'une attestation de reconnaissance du titre d'expert du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le Conseil scientifique de l'AUF s'est réjoui de l'ouverture, à la rentrée de septembre 2006, de l'Institut de la Francophonie pour la gestion dans la Caraïbe, à Port-au-Prince. Cet institut, dont le fonctionnement administratif et pédagogique est calqué sur le modèle des quatre autres instituts que compte l'AUF, délivrera un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) ainsi qu'une maîtrise dans le domaine des sciences de la gestion. Un consortium d'établissements partenaires est en cours de constitution : il devrait réunir l'Université de Sherbrooke, l'Université des Antilles et de la Guyane, l'Université de Quisqueya et l'Université d'Etat d'Haïti ainsi que le Conservatoire des arts et métiers.

Les réunions des instances à Montréal ont été l'occasion de la remise des Prix scientifiques de la Francophonie. Mme Paule Halley, professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval (Canada - Québec), a reçu ce prix dans la catégorie « Sciences humaines et sociales ». M. Seiamak Bahram, professeur à la Faculté de médecine de l'Université Louis-Pasteur (France) a, quant à lui, reçu le prix dans la catégorie « Sciences et Médecine ». Chaque prix est doté d'une bourse de 7 600 euros.

Le Conseil associatif, pour sa part, a notamment pris les décisions suivantes :

- a décidé de l'adhésion de 40 nouveaux membres (20 membres associés et 20 membres titulaires), ce qui porte le nombre total de membres de l'AUF à 616 ;
- a pris acte avec satisfaction du taux de recouvrement des cotisations (près de 90 %) pour l'année 2005 ;
- a confié à un groupe de travail le soin de préparer une note sur la jurisprudence en matière des adhésions en relation avec le Service des Affaires institutionnelles.

Le Conseil d'administration, pour sa part, a pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- l'adoption du rapport de Mme le Recteur sur le suivi des programmes et sur les réunions institutionnelles de la Francophonie tenues depuis janvier dernier ;

- l'adoption, pour la première fois, d'un document illustrant les indicateurs stratégiques arrêtés par les instances en décembre 2005 à la suite de l'adoption de la programmation quadriennale ;
- l'adoption des états financiers 2005 et de la décision budgétaire modificative 2006 ;
- l'adoption de la liste de neuf membres cooptés pour siéger au Conseil scientifique (voir ci-dessous) ;
- l'adoption du relevé des avis et recommandations du Conseil scientifique, ainsi que les conclusions du Conseil associatif ;
- la désignation de M. Olivier Garro pour occuper le poste de Directeur du Bureau Moyen-Orient (à compter de septembre 2006) et la réorganisation de l'administration.

Neuf nouveaux membres au Conseil scientifique

Conformément aux statuts de l'Agence universitaire de la Francophonie, le mandat des neuf membres cooptés du Conseil scientifique, désignés en 2001 et renouvelé pour deux ans en 2004, arrive à terme en novembre prochain. Sur proposition du Conseil scientifique, le Conseil d'administration de l'AUF a retenu, pour les remplacer, les candidatures suivantes :

- Mme Ramata BAKAYOKO-LY, Université de Cocody, Côte d'Ivoire
- Mme Rita Gonzalez DELGADO, Université de La Havane, Cuba
- M. Ogobara DOUMBO, Université de Bamako, Mali
- M. Michel FRANCARD, Université catholique de Louvain, Belgique
- M. Xavier MOURICHON, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, France
- M. NGUYEN Ngoc Dien, Université de Cantho, Vietnam
- Mme Irène RABENORO, Université d'Antananarivo, Madagascar
- M. Maurice TCHUENTE, Université Yaoundé I, Cameroun
- M. Kamen VELEV, Université de technologie chimique et de métallurgie, Bulgarie

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante :

lettre-membres@auf.org

Directeur de publication : François Vignaux
Directeur de Cabinet de la rectrice de l'AUF
francois.vignaux@auf.org

Opérateur de la Francophonie



Agence universitaire de la Francophonie